



HAL
open science

La double “ explosion ” des inégalités

François Dubet

► **To cite this version:**

François Dubet. La double “ explosion ” des inégalités. Les Possibles, 2023, Des inégalités, 35, pp.1-10.
halshs-04056218

HAL Id: halshs-04056218

<https://shs.hal.science/halshs-04056218>

Submitted on 3 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La double « explosion » des inégalités

François Dubet

Généralement, « l'explosion » des inégalités désigne le creusement des inégalités entre les plus riches et les plus pauvres. On pense alors aux inégalités qui se mesurent, aux inégalités de revenus et de patrimoines, aux inégalités d'accès au travail, à la santé et à l'éducation, on pense aux ultra-riches, aux pauvres et au coefficient de Gini. Il importe de savoir si ces inégalités, et lesquelles, se renforcent, se réduisent ou se maintiennent.

Mais « l'explosion » des inégalités peut aussi désigner la nature-même des inégalités ; pas seulement leur amplitude. Dans ce cas, les inégalités « explosent » parce qu'elles se dispersent et se multiplient de la même manière qu'une molécule et un organisme s'atomisent, se disloquent, perdent leur unité et leur cohérence. Les inégalités explosent parce qu'elles s'individualisent et se multiplient, parce qu'elles ne forment plus un système, une structure disait-on. C'est cette « explosion » là que je voudrais mettre en évidence dans la mesure où elle transforme profondément l'expérience que nous avons des inégalités et parce qu'elle interroge directement nos catégories politiques. Les inégalités sociales ne sont pas seulement plus fortes ou plus réduites que naguère, elles se sont transformées.

1. Le creusement des inégalités

L'explosion des inégalités au sens de leur creusement ne fait guère de doutes quand on compare les 1 % ou les 0,1 % les plus riches au reste de la population : les très riches sont de plus en plus riches, si riches même qu'ils en sont « obscènes » et semblent faire sécession

avec le reste de la société. Mais quand on compare les quintiles ou les déciles de revenus sur les vingt dernières années, il est plus difficile de parler d'explosion des inégalités dans le cas français. Les écarts de patrimoine se sont creusés, ceux des salaires aussi mais beaucoup moins ; surtout, les mécanismes de prélèvement et de redistribution ont très sensiblement atténué la tendance inégalitaire. Ce n'est pas le cas, rappelons-le, dans bien des pays comparables au nôtre, à commencer par les États-Unis et la Grande Bretagne. Mais il est clair qu'après quelques décennies de réduction des inégalités, la tendance a été stoppée, peut-être même inversée et l'inflation accentuera sans doute les inégalités.

Dans la mesure où les inégalités mesurées par les indicateurs classiques n'ont pas véritablement explosé, il reste très difficile de dresser un tableau complet des inégalités puisque quelques-unes se sont réduites alors que d'autres se sont maintenues ou renforcées. Par exemple, les inégalités scolaires entre les filles et les garçons ont été réduites, mais pas les inégalités de revenus entre les sexes ; les jeunes sont plus inégaux qu'ils ne l'étaient, mais les plus âgés s'en sortent relativement mieux... Évidemment, toutes ces mesures sont elles-mêmes sujettes à discussions puisque toutes les moyennes cachent des distributions : en moyenne les campagnes sont plus pauvres que les villes, mais il y a plus de pauvres dans les villes qu'à la campagne ; tous les patrons ne sont pas riches pas plus que tous les agriculteurs ne sont pauvres, mais en moyenne ...

Un fait est cependant clairement établi : les longues séries de sondages d'opinion révèlent que la majorité des Français pense que les inégalités « explosent », c'est-à-dire qu'elles se creusent. On peut imaginer que, depuis une vingtaine d'années, cette opinion reflète la fin du long processus de réduction des inégalités : ayant cessé de se réduire, les inégalités seraient perçues comme étant de plus en plus grandes. Cette hypothèse est cependant assez fragile car, dès les années soixante, les sondages relatifs aux inégalités révélaient un sentiment de croissance des inégalités, y compris dans les périodes où celles-ci se réduisaient objectivement, notamment dans les années soixante et soixante-dix. Les aspirations à l'égalité étant plus rapides que la tendance à l'égalité, la « frustration relative » l'emporterait.

La mesure des inégalités est un exercice indispensable mais plus complexe qu'il n'y paraît car il ne faut pas perdre de vue que les inégalités ne sont pas homogènes et que les perceptions que nous en avons ne sont jamais le reflet des inégalités mesurées. Afin d'essayer de comprendre ces perceptions, il nous faut donc réfléchir sur les mutations de la nature-même des inégalités, celles que l'on éprouve, celles que l'on voit ou ne voit pas, celles qui paraissent injustes ou celles qui vont de soi. Je fais l'hypothèse que les inégalités ne sont pas seulement accrues, elles se sont surtout transformées en passant d'un régime structuré par les classes sociales, à un régime d'inégalités multiples. C'est là l'autre visage de l'explosion des inégalités.

2. Les classes sociales

Un des récits classiques les mieux partagés de la modernité est celui du passage du régime des castes et des ordres sociaux à celui des classes sociales. Le régime des castes ou des ordres distingue des groupes inégaux composés

d'individus tenus eux-mêmes pour inégaux, ce qui justifie d'ailleurs l'interdiction de changer de caste. Les esclaves, les serfs, les intouchables ne sont pas de la même « nature » que les hommes libres, que les nobles et que brahmanes. Ce régime d'inégalités est fondé sur la nature (la race, le sexe, le sang bleu...) et/ou sur les desseins de Dieu dans les systèmes théologico-politiques. Si le récit de la modernité est celui de l'effondrement du régime des castes et des ordres, celui-ci est loin d'avoir disparu dans un grand nombre de sociétés, y compris dans les plus modernes où les femmes sont restées « naturellement » inférieures et différentes bien après les révolutions démocratiques, sociétés dans lesquelles le racisme plus ou moins euphémisé se porte toujours bien même s'il n'est plus légitime.

Il n'empêche, dans les sociétés industrielles et démocratiques, le régime des castes et des ordres a été progressivement remplacé par celui des classes sociales où les inégalités sociales séparent des individus tenus pour fondamentalement libres et égaux. Si les classes sociales n'embrassent pas toutes les inégalités, elles en constituent la structure de base, la représentation, les catégories statistiques et il n'était pas besoin d'être marxiste pour voir et pour analyser les sociétés capitalistes et industrielles en termes de classes sociales. Comment définir, même sommairement, le régime des classes sociales dans lequel nous avons vécu jusque dans les années 1980 ?

Dans le régime des classes sociales, les inégalités sont structurées par les rapports de production, la division du travail, disaient les sociologues classiques, et par le travail défini par les CSP articulant les classes et des stratifications plus fines. C'est dans le travail que se forment les inégalités dans la mesure où c'est autour du travail que s'agrègent la plupart des inégalités et que se forment l'expérience et

la conscience des inégalités. La consistance des classes sociales venait de ce qu'elles engendraient des modes de vie, des manières de consommer, de penser, de croire, des identités sociales et des cultures de classes. Pour reprendre le vocabulaire de Bourdieu, la classe sociale agrégeait divers types de capitaux, économiques, sociaux, culturels, politiques. Évidemment, les classes sociales n'embrassaient pas toutes les inégalités, mais elles définissaient la structure-même des inégalités permettant de définir certains groupes comme intermédiaires et flottant entre les classes les plus fortement constituées : petite bourgeoisie, classes moyennes indépendantes progressistes ou conservatrices au gré des circonstances et des traditions politiques.

La « preuve » des classes sociales tient à ce que la conscience de classe n'est pas seulement une identité partagée ; elle est aussi la conscience d'un conflit engendrant l'action collective et structurant progressivement la représentation politique. La conscience des inégalités est une expérience collective opposant « nous » les ouvriers, à eux, les « patrons ». Les distances entre les classes sont des « barrières » plus que des « niveaux » et les destins de classes l'emportent largement sur les parcours individuels de mobilité. Les mouvements sociaux sont des mouvements de classes et, dans les sociétés industrielles européennes, la gauche et la droite sont censées être l'expression des conflits et des intérêts de classes¹. Bien sûr, il existe d'autres inégalités que les inégalités de classes, mais, dans ce régime, les inégalités de sexes et les inégalités tenant aux discriminations, bien plus fortes qu'elles ne le

sont aujourd'hui, sont tenues pour des inégalités « secondaires » par rapport aux inégalités de classes. On pense d'ailleurs qu'elles se résorberont nécessairement quand se réduiront les inégalités de classes.

La force du régime des classes sociales tient à ce qu'il est, à la fois, la conscience d'un conflit et la mise en œuvre d'une solidarité. Non seulement dans la société salariale la plupart des droits sociaux sont dérivés du travail, mais l'horizon de justice est celui de la réduction des inégalités de conditions de vie par la redistribution des capitalistes vers les travailleurs, pas seulement des riches vers les pauvres, l'injustice fondamentale étant l'exploitation du travail. La solidarité des travailleurs est prolongée par un impératif de solidarité élargie à partir d'un ensemble des dettes et de créances de dons et de contre-dons disait Mauss : il faut rendre aux travailleurs une part de la richesse qu'ils ont produite dans une société perçue comme une « ruche » nationale. Le solidarisme qui à la source de l'État providence repose sur le modèle durkheimien de la solidarité organique selon lequel les diverses activités sociales, notamment la production, sont fonctionnellement interdépendantes. Et plus la division du travail se renforce et distingue *a priori* les acteurs, plus ils dépendent les uns des autres et plus les droits sociaux et la redistribution s'imposent. La société est simultanément un conflit et un « organisme ». De plus, le régime des classes est enchâssé dans un cadre national dans lequel s'emboîtent une économie nationale, un État national souverain, une bourgeoisie nationale et une culture nationale. La France a incarné l'archétype de cette imaginaire. Dans le régime des classes, la nation est la dimension symbolique de la solidarité de la même manière que la division du travail en est le cadre « organique ».

¹ À l'exception des États-Unis ou les vagues migratoires et l'imaginaire d'une société mobile et ouverte n'ont pas structuré la question sociale autour de la classe ouvrière et du socialisme, comme l'expliquait Werner Sombart à l'aube du siècle dernier : *Pourquoi le socialisme n'existe-il pas aux États-Unis ?*, (1906), Paris, PUF, 1992.

Nous parlons toujours de classes sociales pour désigner les inégalités économiques et pour affirmer une position idéologique. Mais le vocabulaire a perdu de sa rigueur quand nous parlons surtout de classes populaires ou de classes défavorisées, de riches, de pauvres et de classes moyennes auxquelles la majorité s'identifie. Alors que les inégalités tendent à croître, le régime des classes se décompose progressivement. Dans une large mesure, le néo-capitalisme mondialisé a détruit l'ancien régime des classes sociales en multipliant les marchés et les statuts, en brisant les vieilles communautés de travail. La consommation de masse, fort inégalitaire, a aussi considérablement affaibli les identités de classes. Quand chacun se définit par son niveau, les barrières entre « nous » et « eux » tendent à se dissoudre sans atténuer la conscience des inégalités : le monde social oppose moins ceux qui possèdent une voiture à ceux n'en possèdent pas qu'il ne distingue les individus selon les modèles de voitures. Des années soixante aux années quatre-vingt s'impose le thème de la moyennisation de la société associé à l'élargissement de la consommation de masse. Dans ce cas, les classes moyennes désignent moins les rapports de travail que les manières de vivre et les aspirations à la consommation et aux loisirs : on est dans la classe moyenne quand on est ni très riche, ni très pauvre et que l'on s'efforce de se distinguer. Cette classe moyenne est une vaste hiérarchie de strates qu'il faut distinguer d'une conception « classiste » des classes moyennes composée des indépendants, des salariés très qualifiés, de tous ceux qui, ni capitalistes ni prolétaires, ont parfois été les « arbitres » du conflit de classes et dont les crises ont souvent fait basculer les démocraties.

Plus déclinent les identités de classes, plus ressurgissent les « vieilles inégalités » ; celles qui distinguent les sexes, les générations, les origines et les identités occupent désormais le

devant de la scène pendant que les syndicats perdent leur influence. Longtemps tenue pour une évidence, la « convergence des luttes » autour des classes devient un pari hasardeux et une incantation.

Rien ne montre mieux l'épuisement du régime des classes que les mutations de la représentation politique. En France et dans tous les pays comparables, le vote de classe s'est dissous et il a changé de nature. Il s'est dissous parce que la position de classe n'est plus le facteur déterminant du vote comme il le fut jusqu'à l'aube des années 1980 : le sexe, l'âge et, plus que tout, le diplôme pèsent plus sur le vote que la position de classe. Il a aussi changé de nature avec les progrès de l'abstention et le déplacement de l'ancien vote de classe et de gauche vers les partis populistes de droite et parfois de gauche. Dans une large mesure, les classes ne se sentent plus représentées « en tant que classes ». Il faut insister sur le fait que ces glissements politiques se manifestent dans tous les pays : des États-Unis à la Suède et de l'Italie à la Grande Bretagne.

3. Les inégalités multiples

Il est plus facile de décrire la cohérence du monde qui meurt que de celle du monde qui advient. Cependant, on peut prendre au pied de la lettre la métaphore de l'explosion afin de caractériser un régime dans lequel les inégalités se multiplient autant qu'elles s'accroissent.

Désormais, nous sommes inégaux « en tant que ». Alors que la classe agrégeait les inégalités autour d'une expérience commune, chacun se sent inégal de manière singulière. Au « nous les ouvriers », « nous les paysans », « nous les bourgeois », se substituent les « moi en tant que ». Chacun devient plus ou moins égal et inégal selon une multitude de dimensions et de comparaisons. Je suis inégal en fonction de

mon travail et de mes revenus, en fonction de mes diplômes, en fonction aussi de mon sexe et de ma sexualité, de mes origines réelles ou supposées, de mon lieu de résidence, de mon âge, de ma santé... La liste est infinie. À l'exception des très riches et des très pauvres chez lesquels convergent toutes les inégalités, chacun cristallise de manière singulière un ensemble d'inégalités faiblement congruentes. Nous sommes toutes et tous « intersectionnels ». Si la notion d'intersectionnalité peut être tenue pour un truisme sociologique puisqu'il y a bien longtemps que nous sommes définis par plusieurs dimensions, le succès de l'intersectionnalité est politiquement significatif dans une société où les identités et les inégalités se singularisent. D'ailleurs, avec la multiplication des *studies*, la recherche sociologique accompagne le mouvement en multipliant les objets, les théories et les combats en fonction des multiples inégalités, de genre, de sexualité, d'origines, de territoires, de parcours, de diplômes...

Bien que les inégalités sociales se reproduisent largement entre les générations, leur mode de reproduction s'est transformé. Pour la grande majorité des individus, les parcours succèdent aux destins. Rien ne le montre mieux que le rôle désormais joué par l'école de masse. Dans la société de classes, l'école, fut-elle républicaine, était une école de classes dans laquelle le destin de chacun était inscrit dans sa naissance : l'école du peuple s'opposait à celle de la bourgeoisie où seule une minorité d'élèves d'origine modeste et particulièrement vertueux pouvait accéder. Dans l'école de masse, chaque élève est orienté en fonction de son parcours, il réussit lui-même ou il échoue lui-même et bien que le système reproduise à terme les inégalités, chacun est désormais l'acteur de son histoire scolaire. Le système scolaire s'est ouvert (le nombre d'étudiants a été multiplié par huit depuis cinquante ans), mais il s'est stratifié de

manière infinie en fonction des petites différences qui engendrent de grandes inégalités au terme des parcours. Le fait que les inégalités se reproduisent ne signifie pas que rien ne change quand le mode de production des inégalités n'est plus le même, quand les individus sont tenus d'agir et de se sentir plus ou moins responsables de ce qui était, jusque-là, un destin de classe, quand les petites inégalités font les grandes différences.

Avec l'individualisation des inégalités et le poids des parcours singuliers, la conception de la justice sociale a été profondément transformée. Dans la société de classes la justice sociale avait pour horizon la réduction des inégalités de conditions grâce à la redistribution ; désormais l'égalité des chances d'accéder à toutes les positions sociales, aussi inégales soient-elles, s'impose comme la conception centrale de la justice. Quand les inégalités procèdent des parcours plus que des destins déjà écrits, chacun est à la fois victime et responsable. Bien que l'exploitation du travail n'ait en rien diminué, le sentiment de discrimination tend à devenir l'expérience élémentaire de l'injustice. Nous sommes tous plus ou moins discriminés et tous plus ou moins auteurs de discriminations en fonction d'une multitude de facteurs et de dimensions. Tenues pour relativement secondaires sous le régime des classes sociales, les discriminations occupent le devant de la scène. En 2000, le Droit identifiait quatre critères de discriminations reconnus et pouvant fonder une plainte en justice (le sexe, la sexualité, la « race » et la religion) ; nous comptons aujourd'hui plus de vingt critères. Les inégalités sociales sont perçues comme des discriminations. On critique moins les conditions de travail dans le BTP que le fait que les ouvriers y soient le plus souvent des migrants. On critique moins l'ordre hiérarchique des grandes organisations que le fait que les fonctions subalternes y soient

occupées par des femmes, on s'interroge moins sur le nombre d'ouvriers parmi les députés que celui des femmes et des minorités... À terme, chacun peut exhiber une discrimination réelle ou potentielle en fonction de telle ou telle dimension de son identité.

Le sentiment de discrimination est associé au règne du mépris. Parce qu'il est discriminé ou potentiellement discriminé, chacun de nous peut se sentir méprisé. Méprisé parce qu'il est « trop » visible, enfermé dans des stéréotypes négatifs en fonction de son sexe, de sa sexualité, de son âge, de ses origines, de ses croyances, de son corps, de ses goûts de « beauf »... Méprisé aussi parce qu'il est invisible, ignoré, parce que son identité n'est pas reconnue. Il en résulte une concurrence des discriminations et des sentiments de mépris. On est méprisé par ceux qui sont au-dessus de soi, mais on méprise aussi ceux qui sont en dessous afin de construire sa propre dignité.

Concurrence des discriminations et des identités, règne du mépris, la scène des conflits sociaux éclate en une multitude de colères et de plaintes qui ne convergent pas. Elles convergent d'autant moins que celles et ceux qui ne peuvent faire valoir une discrimination reconnue se sentent, à leur tour, invisibles, discriminés et méprisés. Ils deviennent des petits blancs victimes de la « tyrannie des minorités », puisque, à leur yeux, ils ne vivent guère mieux que les discriminés reconnus, tout en n'ayant plus le droit de se plaindre puisqu'ils sont identifiés à la majorité silencieuse imposant son mépris et sa capacité de discriminer. Aussi, dans la plupart des vieilles sociétés industrielles, l'ancienne représentation politique a été totalement bousculée : les vainqueurs de l'égalité des chances votent pour les partis socio-démocrates, ou ce qu'il en reste, pour les partis centristes libéraux et pour les Verts, pendant que le vote populaire se perd dans

l'abstention ou bascule vers l'extrême droite. Et le vieux thème de la « trahison » des social-démocraties ne suffit certainement pas à expliquer ce séisme.

Comment représenter le régime des inégalités multiples ? Dans toutes les anciennes sociétés industrielles où le régime des classes sociales se délite, s'impose le style populiste. Bien que le concept de populisme ne soit pas des plus rigoureux, on peut au moins définir le style populiste comme la tentative de construire un clivage opposant l'unité du peuple à tous ceux qui n'en sont pas. La rhétorique des populismes de droite est des plus claire : elle identifie le peuple à la nation contre les étrangers de l'intérieur et les étrangers de l'extérieur, elle oppose le peuple aux élites cosmopolites, arrogantes, sûres d'elles-mêmes, « sachantes » et méprisantes. La rhétorique des populismes de gauche oppose le peuple aux ultra-riches, au capitalisme mondialisé, aux puissances étrangères, et là encore aux élites méprisantes. Même s'il n'y a pas d'équivalence morale entre ces deux figures du populisme, dans tous les cas l'atomisation des inégalités et la multiplication des clivages doivent être surmontées par une opposition commune à ce qui n'est pas le peuple et aux forces obscures qui le dominent. Dans tous les cas aussi les institutions, les partis et les organisations sont débordés par la toile permettant à chacun de témoigner et d'accuser, d'être un mouvement social à lui tout seul puisqu'il n'a plus besoin des organisations, des partis et des institutions pour accéder à la parole publique. Dans tous les cas enfin, la colère et l'indignation du leader populiste doivent incarner l'unité du peuple tout en parlant aux « gens ».

Tout le problème vient évidemment de ce que le peuple ainsi représenté n'a pas d'unité, que les clivages y sont multiples, que les identités s'y affrontent et qu'il ne sera pas facile de

transformer les colères populistes en programme politique. Rappelons que le mouvement des Gilets Jaunes avait totalement rejeté toute représentation organisée, tout programme fédérateur, en déniaut à quiconque le droit de parler au nom de tous. Afin de maintenir l'unité supposée du peuple, il n'est pas de mouvement populiste qui, une fois au pouvoir, ne se transforme en régime autoritaire, ou pour le moins « illibéral ». Si nous vivons un moment populiste inquiétant on ne peut croire pour autant que le populisme soit le mode de représentation « nécessaire » ou adéquat du régime des inégalités multiples.

4. Inégalités et solidarité

Nul besoin d'être nostalgique de l'ancien régime des classes sociales pour lui accorder une vertu, celle d'avoir porté une conception robuste de la solidarité. D'une part, parce que l'économie nationale est un système d'interdépendance, chacun peut y faire valoir des dettes et des créances, l'égalité des autres peut y être un objectif partagé et se crée un mécanisme vertueux de transformation de la lutte des classes en droits, en protections et en redistribution sociales. D'autre part, dans des sociétés se vivant comme des sociétés nationales, chacun peut, en principe, accepter des sacrifices en faveur de ceux qu'il ne connaît pas mais dont il se sent plus moins semblable. À cet égard, peu importe que le récit national soit une fable, une amnésie des violences et toujours une construction, dans la mesure où cette construction s'est longtemps révélée robuste.

Le régime des inégalités multiples ronge ce modèle de solidarité même si nous affirmons de plus en plus fortement notre droit à l'égalité. La conception « organique » de la solidarité est mise à mal de deux manières. La première résulte de la complexité et de l'amplitude des systèmes d'échanges et d'interdépendance des

économies, de la multiplication des marchés, des conflits opposant en chacun de nous le consommateur au producteur, l'écologiste au *nimby*, le défenseur de l'égalité au parent d'élève obsédé par la réussite de ses enfants... La seconde procède de l'atomisation des collectifs de travail dont la grande industrie et les bureaucraties étaient le cœur ; les écrans, les réseaux et les interactions multiples ont remplacé les camarades et les collègues... Pour ce qui est de la dimension symbolique de la solidarité, elle est brouillée par les mutations de la nation, mais aussi par le régime-même des inégalités multiples hypertrophiant les identités et leur concurrence. Il est de plus en plus difficile de tenir autrui pour un semblable, pour un autrui que je ne connais pas mais qui serait un « frère » pour lequel je suis prêt à consentir des sacrifices. Quand le travailleur immigré devient une « minorité culturelle », les imaginaires de solidarité se clivent d'autant plus que les compromis sont nettement plus faciles s'il faut partager des revenus que si l'on doit partager des identités qui ne se coupent guère en tranches : on peut être un peu moins riche ou un peu moins pauvre plus facilement que l'on peut être un peu moins musulman ou un peu moins homosexuel.

La solidarité est d'autant plus mise à mal que le principe de l'égalité des chances méritocratique invite chacun à se tenir pour l'auteur et le responsable de son parcours dès lors que le mérite est incontestable. Beaucoup d'entre nous ne sont pas scandalisés par les revenus des stars du sport dont le mérite est indiscutable, et nous croyons tant dans les vertus du mérite scolaire qu'il nous paraît juste que le diplôme fixe une grande part des revenus, de la qualité du travail et du prestige. Or, on ne devrait pas oublier que l'égalité des chances, verrouillée aux inégalités multiples et aux discriminations, est avant tout une conception des inégalités justes parce qu'issues d'une compétition équitable, et non

pas un idéal de l'égalité des conditions de vie. L'égalité des chances vise plus la mobilité sociale que la structure de base des inégalités. Plus règne l'égalité des chances, plus les vainqueurs pensent ne rien devoir aux vaincus qui n'ont d'autre choix que de dénoncer ceux qui sont encore moins méritants qu'eux en participant ainsi la chaîne du mépris...

La question de la solidarité se pose donc à nouveaux frais et de manière d'autant plus impérative que nous savons qu'il ne s'agit plus seulement de partager les bénéfices en s'attaquant aux ultra riches, ce qui va de soi, mais aussi de partager les sacrifices imposés par la crise écologique et l'affaiblissement de la croissance. Si on pense que la solidarité ne consiste pas seulement à faire payer les autres, même s'il va de soi que les plus riches doivent payer bien plus qu'ils ne font, la reconstruction de la solidarité s'impose dans de nouveaux termes. N'étant guère porté vers les « y'a qu'à » et les indignations sans conséquences, j'ai les plus grandes difficultés dessiner une nouvelle théorie de la solidarité. Mais quelques axes me paraissent essentiels si l'on souhaite reconstruire des capacités d'action.

L'un de ces axes pourrait être une réflexion critique sur le principe de l'égalité des chances méritocratiques. Dès lors que nous sommes *a priori* libres et égaux, l'égalité des chances est un principe de justice incontestable et qui doit être défendu. Mais, en même temps, la mise en œuvre de ce principe justifie les inégalités qui en sont issues et construit le clivage entre vainqueurs et vaincus qui tend à structurer aujourd'hui la représentation politique et le poids du sentiment de mépris. Il faudrait donc promouvoir l'égalité des chances tout en donnant la priorité aux vaincus de la société équitable, limiter le poids du mérite scolaire par exemple, et rappeler que l'égalité des conditions de vie reste encore le meilleur moyen de lutter

contre les discriminations. Nous pourrions être plus résolument rawlsiens en affirmant que la compétition méritocratique découlant du postulat démocratique de l'égalité des libertés des individus n'est acceptable que dans la mesure où elle améliore la condition des moins favorisés. Sans cela, elle ne devient qu'un darwinisme social plus ou moins juste. Or nous en sommes loin dans un grand nombre de domaines où la redistribution se fait en faveur des riches sous le prétexte qu'ils sont les meilleurs. Nous pourrions aussi nous inspirer de Michael Walzer et promouvoir fermement l'indépendance des « sphères de justice » afin que les inégalités issues d'une sphère (l'économie, l'éducation, la culture, la politique...) ne déterminent pas les inégalités dans d'autres sphères : il faudrait donc multiplier nos conceptions du mérite et les rendre plus indépendantes les unes des autres.

Un autre problème est celui de l'articulation des discriminations et de la reconnaissance. Les personnes discriminées portent nécessairement une double revendication. Elles veulent d'abord être traitées comme des égales grâce à des procédures et des interactions aveugles aux différences. Mais elles veulent aussi que les identités stigmatisantes qui fondent les discriminations soient reconnues comme également dignes aux identités majoritaires ou tenues pour « normales ». Or cette reconnaissance menace nécessairement les identités tenues jusque-là pour « normales » et majoritaires, ce qui n'est pas sans provoquer de violents retours de refoulés puisque la norme de référence devient symboliquement, à son tour, minoritaire parmi d'autres. On ne peut éviter cette « guerre » des identités qu'en étant capable de produire un cadre culturel et social commun dans lequel la reconnaissance n'est plus perçue comme une menace. Avant même que de reconnaître une identité, il importe donc de savoir ce que nous avons de commun et de semblable au-delà de nos différences. Cette

question embarrasse particulièrement la gauche qui replie trop facilement le culturel sur le social et qui tient les questions religieuse, nationale et européenne pour de « sales questions ». Mais ces questions se posent et sont abandonnées à la droite et à l'extrême droite qui en font l'usage que l'on sait, avec le succès que l'on sait, y compris dans les pays qui en semblaient les mieux protégés.

Enfin, la démocratie et les mouvements sociaux se déploient dans les sociétés « lisibles », c'est-à-dire dans les sociétés capables de construire des enjeux et des problèmes autour desquels se structurent les conflits et les choix. Or, en dépit de l'abondance des données, des enquêtes et des flux d'informations, nous en sommes très loin. Par exemple, alors que la France prélève une part importante de la richesse pour en distribuer une part relativement importante expliquant pourquoi l'amplitude des inégalités n'a pas explosé, les mécanismes de prélèvement et de redistribution sont à peu près totalement illisibles par un citoyen ordinaire. Alors, chacun de sent mal traité, la confiance s'effondre, ceux qui « paient » pensent être floués, ceux qui reçoivent pensent être oubliés et un tiers d'entre eux renoncent à leurs droits sociaux... Les inégalités multiples engendrent des dispositifs et des politiques tout aussi multiples et la complexité technocratique illisible qui en résulte fait obstacle à la confiance, à la démocratie et à la justice sociale. Du point de vue de la solidarité, l'efficacité des politiques sociales ne suffit pas quand personne ne perçoit le contrat social qui les fonde et les justifie.

L'épuisement progressif du régime des classes sociales ne signifie certainement pas que les problèmes du travail deviennent secondaires et qu'ils se réduisent à des taux de chômage et de précarité. Contrairement à des affirmations revenant en boucle, le travail ne disparaît pas, pas plus que ne disparaissent les critiques du

travail fondées sur la conviction selon laquelle le travail est au cœur de la créativité humaine et de la capacité de se lier à d'autres. Or, paradoxalement, une grande partie de la gauche semble avoir oublié le travail en le réduisant à l'emploi, à la précarité et aux seules inégalités de salaire. Bien que s'éloigne le régime des classes sociales, le travail reste le « grand intégrateur », et il devrait le rester.

*

D'autres chantiers pourraient s'imposer si on pense que la transformation du régime d'inégalités affecte profondément nos expériences et nos sentiments de justice, et si on ne veut pas trop se payer de mots en ramenant sans cesse le monde nouveau, trop angoissant, à celui d'hier, faussement rassurant. Si nous ne sommes pas capables de construire une théorie et une politique de la solidarité, la dénonciation des inégalités peut n'être qu'une posture au-delà de laquelle la gauche n'aurait plus rien à dire.

Indications bibliographiques

Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard, 1995.

François Dubet, *Les places et les chances*, Paris, Seuil, 2010.

François Dubet, *Tous inégaux, tous singuliers*, Paris, Seuil, 2022.

Didier Fassin, Éric Fassin, *De la question sociale à la question raciale*, Paris, La Découverte, 2006.

Axel Honneth, *La société du mépris*, Paris, La Découverte, 2006.

Daniilo Martuccelli, *La société singulariste*, Paris, Armand Colin, 2010.

Alain Renault, *Égalité et discriminations*, Paris, Seuil, 2007.

Pierre Rosanvallon, *La société des égaux*, Paris, Seuil, 2011.

Michael Sandel, *La tyrannie du mérite*, Paris, Albin Michel, 2021.

François Dubet est professeur émérite de sociologie à l'Université de Bordeaux, et directeur d'études à l'École des Hautes études en sciences sociales.